



N° 13 614\*01

## DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : SDESM Energies
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : 1 rue Claude Bernard, 77000 La Rochette
Nature des activités : Développement, investissement et exploitation de centrales de production d'énergie d'origine renouvelable ou de récupération et des stations d'avitaillement en BioGaz naturel pour véhicules
Qualification : Maître d'Ouvrage dans la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Boissise-la-Bertrand (77).

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique / Nom commun	Description (1)
B1: <i>Plebejus argyrognomon</i> Azuré des coronilles	Dégradation de l'habitat d'espèce
B2: <i>Emberiza calandra</i> Bruant proyer	Dégradation de l'habitat d'espèce
B3 <i>Linnaria cannabina</i> Linotte mélodieuse	Dégradation de l'habitat d'espèce
B4 : <i>Lanius collurio</i> Pie grièche écorcheur	Dégradation de l'habitat d'espèce
B5 : <i>Carduelis carduelis</i> Chardonneret élégant	Dégradation de l'habitat d'espèce
B6 : <i>Saxicola rubetra</i> Tarier des prés	Dégradation de l'habitat d'espèce
B7 : <i>Saxicola torquatus</i> Tarier pâtre	Dégradation de l'habitat d'espèce

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION*			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Étude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet de développement d'un parc photovoltaïque sur la commune de Boissise-la-Bertrand répond à un intérêt public majeur par la satisfaction d'un intérêt général de production d'énergie renouvelable injectée sur le réseau public et le développement de nouveaux actifs de production dans le mix énergétique français. Il permet de répondre par ailleurs aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie déclinés dans la Région Ile-de-France à 6 000 GWh/an de production solaire à l'horizon 2030.

Suite sur papier libre



**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser :

Altération  Préciser :

Dégradation  Préciser : Dégradation de l'habitat d'espèce en phase exploitation du parc photovoltaïque par maintien d'un couvert herbacé et pose de tables photovoltaïque.  
Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser :

Formation continue en biologie animale  Préciser :

Autre formation  Préciser : personne désignée pour assurer la responsabilité du suivi environnemental de chantier.

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : à partir des travaux puis de la mise en exploitation du site  
ou la date : septembre 2024

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Région administrative : Ile-de-France  
Département : Seine-et-Marne  
Canton : canton de Savigny-le-Temple  
Commune : Boissise-la-Bertrand

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : mesures d'évitement, de réduction, de compensation et de suivi

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Évitement : Adaptation des emprises du projet

Réduction : Limitation des emprises des travaux et des zones d'accès et de circulation des engins de chantier, Mise en défens et pose d'un filet de balisage, Adaptation du planning des travaux de débroussaillage, Fauche tardive préventive à destination de la faune, Gestion des espaces ouverts à l'intérieur de l'emprise du projet

Compensation : Gestion des espaces à l'extérieur de l'emprise du projet

Suivi : Suivi écologique en phases travaux et exploitation.

Suite sur papier libre

\* cocher les cases correspondantes

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Le compte rendu de l'opération réalisé par le personnel responsable du suivi environnemental du chantier proposé par le Maître d'Ouvrage sera transmis au service instructeur de la DRIEAT.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés s'applique aux données nominatives portées par ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *La Rochelle*  
le *10/03/2023*  
Votre signature

